

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEL-2022- 24

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 16
- votants 17
- absents 2

Du mardi 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le 12 avril, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Approbation des projets de
travaux futurs dans la
Commune de Bourbonne les
Bains et ses communes associées**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 14 avril 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 07 avril 2022

Procuration : Amélie MOLTER à Emilie BEAU

Était absente excusée : Amélie MOLTER

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal les projets de travaux chiffrés qui seront réalisés, au cours des années 2022 à 2023.

Il s'agit de :

- L'étude lapidaire antique des colonnes gallo-romaines,
- Les travaux d'aménagement de la rue d'en Bas à Villars Saint-Marcellin,
- Les travaux de réhabilitation de la rue Georges Fréset (réfection de chaussée, création de trottoirs, rénovation du réseau d'eau potable, effacement des réseaux, maîtrise d'œuvre),
- Les travaux de réhabilitation des rues de la Chavanne et Chevallier Rollin,
- Le système de vidéo-protection (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Le système d'alarmes des bâtiments communaux,
- Les travaux et la maîtrise d'œuvre du pont de la rue Dufour,
- Les divers travaux de voiries : marché à bons de commande.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver ces projets de travaux futurs qui seront effectués dans la Commune de Bourbonne les Bains et ses communes associées.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les projets de travaux futurs susvisés.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 14 avril 2022



Monsieur André NOIROT